



Aux députés et sénateurs Ecologistes

Aux eurodéputés Ecologistes

Aidez-nous à reconstruire après l'incendie

Cet été, l'Aude a vécu une catastrophe que les audois redoutaient par son ampleur et son intensité. L'incendie des Corbières a ravagé près de 17000 hectares de pinèdes, garrigues et vignes, réduit en cendres une quarantaine de bâtiments (dont des maisons), coûté une vie et blessé plus d'une vingtaine de civils et pompiers. Il s'agit là du plus gros incendie en France depuis plus de 80 ans.

Nos deux principales économies sont lourdement touchées : tourisme et viticulture, cette dernière étant déjà dans une situation critique.

Depuis des décennies, la **déprise agricole** frappe l'Aude, et en particulier le massif des Corbières qui a vu ses paysages changer d'une manière radicale en 1 siècle, avec la colonisation de la pinède sur des milliers d'hectares. L'enfrichement est lié à des contextes économiques qui ont mis fin au pastoralisme hors des territoires de montagne et, plus récemment, à la crise du vin. Et ce, dans un contexte de politiques agricoles nationales et européennes qui ne soutiennent pas assez les petites exploitations; celles-là même qui font le paysage et l'économie de ce territoire.

A cela, il faut ajouter le **changement climatique**, plus brutal et intense que sur le reste du territoire national ; la méditerranée est l'un des *hot spot* du réchauffement climatique au niveau planétaire. Il génère de longues périodes de sécheresse ; voilà 3 ans maintenant que les Corbières souffrent d'une pluviométrie divisée par 2 par rapport à la normale ; ce bout de territoire connaît des quantités de pluie comparables à celles du Maghreb. Les canicules dessèchent vignes, comme garrigues et pinèdes.

Dans les villages sinistrés et sur les réseaux sociaux, **les Écologistes sont les boucs émissaires de la situation**. Nous passons injustement pour des producteurs de normes administratives, qui freinent toute avancée; quand ce n'est pas pour des ayatollahs qui interdisent tout et empêchent de vivre. L'extrême droite souffle évidemment sur les braises. L'exercice est d'autant plus facile quand certains règlements - de protection des forêts en particulier - n'ont aucun sens en forêt méditerranéenne non productive. C'est ce que dénoncent d'ailleurs aussi, des éleveuses/eurs adhérent.e.s à la Confédération Paysanne. Certains ont tout perdu dans cet incendie, alors qu'ils avaient demandé en vain, l'autorisation de pâturer des espaces forestiers en périphérie de leurs exploitations, ou des villages.



La conseillère départementale écologiste du canton, Kattalin FORTUNÉ, est actuellement de toutes les réunions et rendez-vous presse, pour “débunker” les intox concernant le prétendu rôle des Écologistes. Mais cela ne suffit évidemment pas.

Aujourd’hui, **nous envisageons l’avenir** avec un territoire à reconstruire.
Pour cela, nous avons besoin de vous.

Nous avons besoin que vous nous aidiez à faire reconnaître la spécificité de la forêt méditerranéenne non productive, qui ne peut pas être gérée comme le reste des forêts françaises.

Pour commencer, nous devons éviter de reproduire les erreurs du passé, et mettre en pâturage rapidement les secteurs qui protègent les villages, avant que la garrigue ne recolonise ces espaces incendiés.

Plus largement, il est urgent de créer des coupures stratégiques et des cloisonnements sur l’ensemble des massifs méditerranéens. Ces pistes devraient façonner le paysage rural méditerranéen, créer une économie locale et surtout protéger les villages.

Pour lutter contre la fermeture des milieux, il est indispensable de:

- **permettre le pâturage des caprins** en garrigues et pinèdes (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000024899458/). En effet, les chèvres sont bien plus efficaces que les autres animaux d’élevage dans ce type de milieux
- défendre la possibilité de **pratiquer le pâturage en zone méditerranéennes, sans attendre 10 ans, après un incendie.**
- https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000025245873
- pousser une **exception méditerranéenne dans les aides agricoles notamment la PAC** afin d’aider au maintien des paysans sur ces territoires difficiles.
- Le **déploiement de l’élevage extensif** doit être défendu car il permet de prévenir les incendies. Des subventions doivent être allouées pour créer de véritables filières.
- Afin d’assurer la souveraineté alimentaire nationale, une alimentation locale et de qualité, la loi doit encourager et faciliter la **création de filières prenant en compte les spécificités du climat méditerranéen** (pistachiers, oliviers ...).
- La culture de **la vigne doit bénéficier d’assouplissements au niveau de l’obtention AOP**. De nouveaux cépages résistants aux conditions climatiques doivent pouvoir être testés.



- Dans l'Aude, territoire sinistré, des dispositifs similaires à « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée » doivent être créés. **Les emplois aidés seront destinés à aménager un territoire résilient et intégrer le risque aigu d'incendie.** Les coupures stratégiques et les obligations de débroussaillage des particuliers (OLD) pourront être respectées.

Guidés par la raison, nous espérons que vous saurez entendre nos demandes.

Nous travaillons par ailleurs à la construction d'un territoire, d'une économie et d'un modèle de société adaptés et véritablement résilients - mais qui exige un temps de réflexion et de construction collective. Nous ne manquerons pas de vous solliciter à nouveau, pour vous tenir informés de nos réussites comme des freins à lever.

Avec votre soutien et accompagnement, nous pourrions ainsi démontrer que les Écologistes travaillent au plus près du terrain, avec l'énergie de celles et ceux qui construisent un avenir meilleur, pour toutes et tous.

Fraternellement,

*Les conseillers départementaux Écologistes audois.
Sandrine Sirvent, Daniel Dedies, Joelle Chalavoux,
Kattalin Fortuné et Francis Morlon.*